



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 janvier 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2009

**Subvention à l'Association 'Ensemble Socioculturel Niortais'
Animations péri scolaires**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009

DELIBERATION D20090032

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention à l'Association 'Ensemble Socioculturel Niortais'
Animations péri scolaires**

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller Municipal Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Niort aux associations dans le domaine éducatif, la collectivité souhaite poursuivre le partenariat avec l'Ensemble Socioculturel Niortais pour la mise en œuvre du dispositif d'animations périscolaires au titre de l'année 2008/2009.

Ce dispositif, qui concerne 13 écoles, vise à accueillir les enfants sur le temps périscolaire le matin et le soir en proposant des animations diversifiées en lien avec les projets d'école et à accompagner les enfants sur le temps de midi.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 227 500 € à l'ESN pour que cette association puisse réaliser ces actions. Pour rappel, un acompte de 86 800 € a été versé à l'issue du Conseil municipal du 11 juillet 2008.

Imputation budgétaire : 65 4220 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention attributive d'une subvention de 227 500 € à l'ESN,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine RENAUD-PAGE